

Communiqué

Mesure 1 du Comité interministériel de la sécurité routière, CISR du 13/01/2009 :

RAPPEL A L'ORDRE!!

Nous vous informions que lors de la réunion du 23/01/09 avec les organisations syndicales, M. Gilles Leblanc, haut fonctionnaire, chargé du pilotage de l'apprentissage de la conduite et de l'examen du permis de conduire, proposait aux inspecteurs du permis de conduire volontaires, d'effectuer des examens supplémentaires le samedi et pendant leurs jours de congés ou de RTT.

Au final, Mme Michèle Merli, déléguée interministérielle et directrice de la sécurité et de la circulation routières et M. Didier Lallement, secrétaire général, n'ont pas entériné cette proposition et ont rappelé en date du 10/02/09 que les examens supplémentaires « pourront être programmés le samedi ainsi que les jours de compensation acquis au titre de leurs déplacements professionnels (arrêté ministériel du 3 mai 2002), à l'exclusion des jours de congés et des jours d'ARTT. »

Pour sa part la CFDT rappelle que le recours aux examens supplémentaires ne réglera pas les problèmes de fond relatifs au permis de conduire et qu'il est urgent de reprendre au plus vite et dans la plus grande concertation avec les organisations syndicales, les réunions de travail sur la réforme du permis de conduire engagée.

Contact : André Chaudron Tél. 06 16 52 62 49